

EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION
MUSIQUE - 2025 - 2026
CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNEL
ET CLASSES PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

1. Epreuve pratique

Programme libre du niveau attendu, d'une durée de 15 minutes environ, composé de 2 à 3 pièces de styles et d'époques différentes dont une avec piano.

Pour les chanteurs, un chant sera en français et l'ensemble des pièces pourra être accompagné.

2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve pratique.
La lettre de motivation servira de base à cet échange.

3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Ecrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.